

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 06/10/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'EXPERTS-TES NATIONAUX-NALES EN FORMATION CONSULTANT-TE OU EQUIPE DE CONSULTANTS-TES FORMATEURS EN ENTREPRENEURIAT FEMININ AGRICOLE.

Numéro du projet : Numéro du projet : ONUFEMMES / Projet d'« Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire »

Durée du contrat/services (si applicable) : 2 mois.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« Consultant(e) national(e), experts-tes nationaux-nales en formation consultant-te ou équipe de consultants-tes formateurs en entrepreneuriat féminin agricole / ONUFEMMES »

Par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

L'offre sera placée sous plis scellé et devra nous parvenir au plus tard le **14 Octobre 2020 à 17h00** et comprendra :

- **Une proposition technique** : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualité de l'expert ou équipe d'expert (capacité technique) (50 points)
2. Méthodologie, organisation et planning d'intervention (50 points)

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe. La meilleure proposition technique (classement selon le rang) ayant totalisé au moins 70% de points sera retenue. Le/la candidat(e) ou l'équipe de consultant classé 1er/1ere sera notifié(e) dans les meilleurs délais et une proposition financière lui sera faite. Les honoraires du consultant(e) ou de l'équipe de consultant seront fixés sur la base de la grille des honoraires des consultants nationaux du système des Nations Unies.

Les critères d'évaluation technique

ANNEXE 1 : Critères d'évaluation technique des propositions

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultants					
			A	B	C	D	E	F
1.	Qualité de l'expert ou équipe d'expert (capacité technique)	50						
2.	Méthodologie, organisation et planning d'intervention	50						
Total		100						

Les formulaires d'évaluation des offres techniques figurent dans les deux pages suivantes. La note maximum spécifiée pour chacun des critères d'évaluation indique l'importance relative ou le coefficient de l'article dans le contexte du processus d'évaluation globale. Les formulaires d'évaluation de la Proposition technique sont :

- Formulaire 1 : Qualité de l'expert
- Formulaire 2 : Méthodologie, organisation et planning d'intervention

Formulaire d'évaluation de la proposition technique - - Formulaire 1		points maximum	Consultants					
			A	B	C	D	E	F
Qualité de l'expert								
1.1	Qualifications et expériences dans la conduite formation similaires							
	Expériences dans les domaines spécifiques de l'entrepreneuriat agricole féminin	10						
	Expériences en matière de renforcement des capacités des OPA, notamment des femmes productrices dans l'élaboration et la gestion des plans commerciaux et plan de renforcement de capacité technique spécifique et en gestion entrepreneuriale ;	10						
	Expérience en matière de commercialisation voire internationale des produits agricoles	5						
1.2	Compétences et qualifications de l'expert							
	Diplôme universitaire supérieur: ingénieur en agroéconomie, agroalimentaire et tout autre domaine équivalent	5						
	Expérience d'au moins 10 ans (consultant principale) en formation des adultes et particulièrement des femmes et des membres des organisations de producteurs	5						
	Expérience sur la conception de modèle pratique des plans d'affaires pour des organisations de type coopératif ou organisation de type paysan	5						
	Connaissance des questions de genre	5						
	Connaissance du contexte ivoirien, particulièrement de son environnement agricole et de l'agrobusiness	5						
Nombre de points total		50						

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant					
			A	B	C	D	E	F
Méthodologie et planning de travail								
2.1	La proposition montre-t-elle une compréhension des TDRs de la mission ?	5						
2.2	Les aspects importants de la méthodologie à développer ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15						
2.3	Le consultant a-t-il présenté un chronogramme de travail détaillé ?	5						
2.4	Le plan de travail est-il bien défini et correspond-il au cahier de charges ?	10						
2.5	La présentation du planning est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	15						
Nombre de points total		50						

Projet d'« Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire »

TERMES DE RÉFÉRENCE

**RECRUTEMENT D'EXPERTS-TES NATIONAUX-NALES EN FORMATION
CONSULTANT-TE OU EQUIPE DE CONSULTANTS-TES FORMATEURS EN
ENTREPRENEURIAT FEMININ AGRICOLE.**

**Renforcement des capacités des
groupements/Coopératives de la Chaîne de valeur
Manioc bénéficiaires du projet Buy From Women**

I. Informations sur le poste	
<p>Titre du poste : Consultant ou équipe de consultants pour l'accompagnement des groupements/ coopératives de femmes</p> <p>Département : ONU Femmes - Bureau pays de la Côte d'Ivoire</p> <p>Lieu : Côte d'Ivoire, Abidjan et région du bélière voire les zones de déploiement du projet</p> <p>Rend compte à (titre / niveau) : Représentant pays d'ONU Femmes</p>	<p>Grade : Consultants Experts nationaux</p> <p>Durée : 02 mois</p> <p>Langues requises : anglais et français</p>

I. Contexte

L'Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'autonomisation des Femmes (ONU FEMMES) œuvre pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles, l'autonomisation des femmes et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'Homme et de la paix et la sécurité.

L'économie ivoirienne est essentiellement basée sur l'agriculture. Cette dernière emploie 65,8% de la population active ivoirienne et 67% de la main d'œuvre féminine. Les femmes ivoiriennes jouent donc un rôle significatif dans la sécurité alimentaire, la production vivrière et maraichère en Côte d'Ivoire. D'une part, 60% à 80% de la production alimentaire est assurée par les femmes. D'autre part, elles occupent un rôle prédominant dans toutes les fonctions : de la collecte à l'approvisionnement des marchés en passant par le transport et la conservation. Pourtant, leurs ressources ne représentent en moyenne que 22% de celles des hommes.

Les femmes dans l'agriculture font aussi face à un accès limité aux autres facteurs de productions, au marché, aux financements, ainsi qu'aux actions de renforcement de capacités (formation, assistance technique et financière) et aux techniques de l'information et de la communication. Cette situation est exacerbée par le contexte de changements climatiques qui affectent notamment la production des principales cultures dans lesquelles elles investissent, notamment vivrières, et réduit leurs rendements.

A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2020, ONU FEMMES a retenu d'accentuer ses interventions sur la lutte contre les vulnérabilités des femmes, l'appui à l'entrepreneuriat féminin, et l'agriculture résiliente. Ainsi, l'entité a initié la mise en œuvre de son programme phare « Autonomisation des femmes à travers une agriculture résiliente face aux changements climatiques » axé sur l'accompagnement à la productivité, l'accès aux ressources productives dont la terre, l'accès aux financements et aux marchés à travers son programme AGRIFED. Pour ce programme AGRIFED, l'ONU Femmes a bénéficié d'un financement du gouvernement Coréen par le biais de la Banque Africaine de développement pour la mise en œuvre du projet Buyfromwomen.

L'objectif du projet est de **contribuer à l'autonomisation des agricultrices sur le plan économique et de renforcer la résilience de leurs moyens de subsistance grâce à un meilleur accès aux facteurs de production et aux marchés à forte valeur ajoutée.**

Le projet contribue ainsi à surmonter les contraintes rencontrées par les femmes pour une agriculture productive et résiliente à travers trois résultats attendus :

- (1) l'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole a augmenté et permet d'améliorer la productivité et la rentabilité agricole ;
- (2) l'accès à l'information sur les agricultrices, les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat est accru, en vue du renforcement de la résilience climatique des agricultrices ;
- (3) la participation des femmes aux activités de la chaîne de valeur est renforcée pour l'accès aux marchés.

L'élément central du projet est le déploiement de la plate-forme « BuyfromWomen » développée par l'ONU Femmes. Cette plateforme relie les agricultrices aux informations concernant les prix des denrées alimentaires, les conditions du marché et les finances, en leur fournissant un aperçu de la chaîne de valeur agricole. La plate-forme fonctionnera comme un guichet unique pour les agricultrices en Côte d'Ivoire. Ainsi, si les femmes sont responsabilisées, elles pourront libérer tout leur potentiel dans l'agriculture dans un contexte de changement climatique, notamment grâce à cette approche innovante liée aux technologies de l'information et de la communication.

En effet, ce projet vise à soutenir l'entrepreneuriat féminin dans la chaîne de valeur manioc et le renforcement des capacités des organisations / Coopératives de femmes productrices de la région du Bélier dans divers domaines en lien avec l'amélioration de la commercialisation de leurs produits par le biais de la plateforme numérique BFW. Face à la récurrence des aléas climatique en Côte d'Ivoire, le projet explore également des initiatives visant à renforcer la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique.

Ainsi, un plan de renforcement des capacités des femmes membres des OPA s'avère nécessaire pour une valorisation de leurs produits et pour une meilleure utilisation de la plateforme BFW.

C'est dans ce contexte qu'ONU Femmes lance cet appel à consultation à travers ces Termes de Référence pour le recrutement d'experts nationaux formateurs : consultant individuel, en équipe de consultants formateurs pour la formation des Organisations Professionnelles agricoles féminines de la chaîne de valeur manioc dans la région du bélier.

II. Objectif de l'appel à consultance

ONUFEMMES cherche un consultant ou une équipe de consultant formateurs ayant une expérience avec le monde rural. Ces derniers ayant des spécialistes en la matière peuvent postuler à titre individuel ou en équipe.

Il s'agira, en travaillant en étroite collaboration avec l'équipe Women's Economic Empowerment (WEE) de ONU FEMMES non seulement de définir les contenus et les supports de formation pour les 60 OPA de femmes bénéficiaires du projet ; mais aussi de renforcer les capacités productives et organisationnelles des femmes dans les coopératives / groupements avec des activités spécifiques de formation.

III. Formation en entrepreneuriat agricole féminin

3.1/ Bénéficiaires

Les bénéficiaires de cette formation sont les femmes membres des 60 Organisations Paysannes Agricoles (groupements, coopératives, associations) féminines de la Chaîne de Valeur manioc (CDV).

3.2/ Objectifs de la formation

3.1. 1 - Objectif général

La formation en entrepreneuriat agricole féminin vise à améliorer les connaissances et les aptitudes voire les compétences entrepreneuriales des bénéficiaires en entrepreneuriat féminin agricole.

3.1.2 - Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agit de :

- Améliorer durablement leurs revenus et de leurs capacités tout en s'appuyant sur le résultat du processus d'identification des Activités Génératrices de Revenu (AGR) en lien avec la Chaîne de valeur manioc (CDV).
- Amener les femmes membres des coopératives, associations ou groupements bénéficiaires du projet à maîtriser les éléments essentiels et les principales étapes de l'élaboration d'un plan d'affaire sur le CDV manioc.
- Appuyer les apprenantes à acquérir des connaissances et des aptitudes pour les caractéristiques théoriques et surtout pratiques de l'entrepreneuriat féminin agricole en se basant sur des exemples de la Côte d'Ivoire ;

- D'informer les apprenantes les connaissances sur les structures d'appui, d'accompagnement et financement notamment celles visant l'entrepreneuriat agricole féminin en Côte d'Ivoire, ainsi que les côtés pratiques liés aux opportunités offertes et comment y accéder (subventions, cahiers de charges, typologie d'entreprises, aspects fiscaux, TVA);
- De donner aux apprenantes les connaissances sur le processus de lancement d'une entreprise dans les chaînes de valeur agricoles (développement du business plan jusqu'au mentorat dans l'agribusiness)
- De connaître les missions, les rôles et les contraintes liées aux postes de chaque membre de coopératives, associations ou groupements en relation avec la thématique de l'entrepreneuriat féminin ;
- Renforcer les capacités des femmes dans l'utilisation du commerce électronique et des services financiers numériques.
- De faire comprendre et expliquer la contribution de l'approche sensible au genre dans les programmes d'entrepreneuriat féminin.

3.3 – Résultats attendus :

Le consultant (e) ou l'équipe de consultant devrait travailler en étroite collaboration avec l'équipe du 2PAI-Bélier et de l'ONU Femmes pour assurer une cohérence de l'ensemble de la formation. Les résultats attendus seront :

- Les connaissances des participants en matière du processus de l'entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des femmes sont renforcées ;
- Les connaissances et les compétences des participantes en matière d'accès aux structures d'appui, d'accompagnement, de financement en matière de l'entrepreneuriat sont renforcées ;
- Le rôle des structures régionales et nationales dans le processus de création d'entreprise est débattu, clairement défini et partagé par les participants ;
- Les missions, les compétences requises et les contraintes liées aux postes détenus par les participantes au sein des OPA par rapport à l'entrepreneuriat féminin sont clairement définies ;
- Les recommandations et les propositions pour la conception d'un modèle de Gestion des compétences en matière d'entrepreneuriat féminin sont présentées.

3.4/ Tâches et responsabilités du consultant ou de l'équipe de consultants

Le formateur aura comme tâches et responsabilités de :

- Analyser les profils et les compétences du groupe des participants ;
- Concevoir et élaborer les modules de formation nécessaires détaillant les objectifs de chaque formation, l'agenda, les détails pédagogiques, méthodologiques et logistiques de chaque session ainsi que leurs plans, etc. ;
- Concevoir et préparer l'ensemble des supports qui seront distribués durant la formation, les exercices pour chaque session, lectures... ;
- Proposer un agenda horodaté / pour tout le déroulement de la formation ;
- Animer les sessions de formation ;
- Former les bénéficiaires en gestion entrepreneuriale ;
- Echanger de façon rapprochée avec les femmes pour savoir davantage ce qu'elles veulent faire et peuvent faire pour développer leurs affaires ;
- Elaborer de façon participative un plan d'affaire simplifié et adapté pour chaque Activités Génératrices de Revenus (la production de manioc, la transformation et l'achat vente) liée à la CDV manioc.
- Valider et quantifier la viabilité et la rentabilité de chaque plan d'affaires pour assurer sa faisabilité.
- Concevoir les outils d'évaluation des formations ;
- Elaborer un manuel de formation pour chaque thématique en version numérique éditée et prête pour impression ;
- Réaliser une Compte Rendu avec une note d'orientation comprenant une évaluation de la formation et des suggestions par rapport aux actions de reproduction de la formation.

3.5/ Méthodologie et Contenu de la formation

La formation portera sur l'entrepreneuriat féminin. Nous proposons que soient développés les sous modules en lien avec les thématiques suivantes, afin de produire une formation complète :

- Renforcement sur la commercialisation et de négociation des contrats
- Marketing et étiquetage
- Activités génératrices de revenus ;
- Agriculture comme business
- Introduction sur l'épargne et les systèmes de crédit
- Introduction sur l'entrepreneuriat dans les associations ;
- Gestion financière ;
- Leadership et les statuts des Groupes ;
- Vision et Mission de groupe ;
- Agri business & formation des coopératives.
- L'utilisation du commerce électronique et des services financiers numériques/mobiles et plus en général sur les opportunités offertes par les technologies mobiles et numériques dans l'agrobusiness.

La prestation de service comprendra deux phases :

Phase 1 : Préparation de la formation

- Analyser les capacités des productrices en matière d'entrepreneuriat agricole,
- Elaborer des modules de formation pratiques et un manuel de formation sur l'entrepreneuriat féminin agricole, qui servira de référence lors de la conduite de leur activité et adaptés à la capacité d'assimilation des bénéficiaires.
- Elaborer un plan cohérent de formation tenant compte des différents modules à dispenser et de la capacité d'assimilation des bénéficiaires et proposer un chronogramme et un plan de formation adaptés à l'environnement et à la situation des apprenants dans le strict respect des mesures barrières dans ce contexte de COVID 19. Ce plan contiendra précisera les canaux qui seront utilisés dans le cadre de la formation (ex. supports écrits, visuels, etc.).
- Au-delà de ces thématiques, non exhaustives, le prestataire pourra proposer des thématiques de formation qui lui semblent pertinentes pour l'atteinte des objectifs de cette mission.

Les documents devront comprendre (i) les outils de suivi-évaluation de formation (fiches de collectes, indicateurs de résultat à mesurer, et cadre des indicateurs...), (ii) les présentations Power et le point des formations. Ces documents doivent être validés par ONU FEMMES avant le début de la formation. Tous ces documents doivent être présentés et validés à une réunion de cadrage avec le comité de suivi du projet.

Phase 2 : diffusion de la formation

- Faire une analyse fine ou une évaluation des prérequis voire des connaissances des apprenants au début et à la fin de la formation, pour apprécier les niveaux de progressions ;
- Assurer la diffusion des modules de formation dans le respect des règles andragogiques ;
- Initier autant que faire se peut, des séances de pratique de démonstration des notions et opérations clés pour faciliter leur assimilation ;
- Faire des évaluations théoriques et pratiques au cours de la formation ;
- Rédiger un rapport de formation qui récapitule l'ensemble des informations pertinentes et des éléments clés de la mission, permettant de retracer le processus.
- Elaborer un programme de suivi post-formation des apprenants

NB : la formation devra être livrée en respectant les dispositions en cours dans le cadre de la lutte à la diffusion du COVID-19 (distanciation sociale, lavage des mains, port des masques, etc.). Le formateur sera responsable de s'assurer que ces dispositions sont respectées.

3.6/ Livrables attendus

Livrables 1

Une feuille de route méthodologique validée de la formation détaillant :

- ✓ L'approche préconisée et basée sur les principes d'andragogie, d'apprentissage par la pratique et d'approche participative.
- ✓ Les plans, les modules de formation en mode PPT ou autre et l'agenda rédigés (ceci comprend tous les supports de formation PowerPoint, documents d'appui, hand-outs, etc.) ; Des mini fiches de synthèse pour chaque module, dans un format adapté seront fournies par le consultant, afin de les inclure dans la plateforme mobile.

Echéance : soumission dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après la signature du contrat.

Livrable 2 – Le contenu de la formation

Le contenu de la formation pour les femmes membres des OPA de la CDV manioc dans la région du bélier.

Le contenu de la formation sera basé sur des éléments suivants :

- Présentation et agenda de la formation, incluant les objectifs d'apprentissage de chaque session ;
- Un manuel de formation en version numérique éditée et prête pour impression ;
- Présentations illustrées avec des visuels, des infographies etc.... Et incluant des notes pour chaque diapositive ;
- Méthodes et exercices avec documentation électronique (au moins 04 exercices pratiques en équipe, et un exercice de jeu de rôle)
- Des évaluation pré- et post-sessions pour évaluer les progrès de connaissances et maîtrise des outils par les participantes avant et après la formation.

Echéance : soumission dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après la validation de la méthodologie.

Livrable 3 – Le rapport de formation

Un rapport de la formation comprenant son évaluation et des recommandations portant sur des éventuels de besoins identifiés au cours de la formation (maximum 10 pages).

Un rapport sur les sessions de formation (max 10 Pages), comprenant :

- Son évaluation et des recommandations portant sur des éventuels de besoins identifiés au cours de la formation
- Une partie sur les leçons apprises et les recommandations pour le suivi (actions à programmer, fiche de compétences requises et acquises).

Echéance : soumission dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après la réalisation de la formation.

3.7/ Profil et Qualifications et Compétences requises

Le consultant(e) ou l'équipe de consultants devra justifier des compétences spécifiques suivantes :

- Une expérience dans le renforcement des capacités des OPA, notamment des femmes productrices agricoles en entrepreneuriat.
- Au minimum 15 ans d'expérience (consultant(e) principal(e) dans l'accompagnement des filières agricoles.
- Expérience d'au moins 10 ans en formation des adultes et particulièrement des femmes et des membres des organisations de producteurs
- Expérience en développement de matériels didactiques, y compris sous format numérique de préférence en entrepreneuriat et/ou petites entreprises ;
- Expérience en design et conduite de programmes de formation de formateurs
- Expérience en matière de commercialisation voire internationale des produits agricoles.
- Connaissance des questions de genre,
- Connaissance du contexte ivoirien, particulièrement de son environnement agricole et de l'agrobusiness.
- Une formation universitaire en agroéconomie, gestion, économie, ou toute discipline assimilée
- Avoir une bonne connaissance des enjeux du développement entrepreneurial et de la problématique de la pauvreté des femmes du monde rural en Côte d'Ivoire ;
- Une expertise confirmée dans la mise en œuvre de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire, les structures de suivi, les services de financement, les procédures fiscales ;
- Disposer d'une expertise confirmée en entrepreneuriat, en renforcement des capacités des ressources humaines et en développement des entreprises Expérience professionnelle dans la mise en œuvre de programmes d'appui à l'entrepreneuriat ;
- Disposer d'expériences pratiques en mobilisation des ressources financières.
- Une expérience avérée dans l'élaboration des plans d'affaires pour des organisations de type coopératif ou organisation de type paysan ;
- Une bonne connaissance de l'environnement associatif en Côte d'Ivoire en général et en particulier dans la zone du béliér ;
- Une solide expérience dans les études de faisabilité des projets de renforcement des capacités des organisations communautaires ;
- Une expérience avec l'accompagnement des Organisations Paysannes (OP), de groupes d'acteurs de chaîne de valeur et des entreprises dans le milieu agricole, dans l'élaboration et la gestion des plans commerciaux et plan de renforcement de capacité technique spécifique et en gestion entrepreneuriale ;
- Être disposé à assurer cette prestation en milieu rural.

Connaissance de la langue :

Excellente capacité de communication en Français et dans une des langues locales.

Dossier de soumission des propositions:

Le/La Candidat(e) intéressé(e) devra soumettre une proposition technique

- **L'offre technique devra comprendre :**
 - La description de la compréhension de la mission (1 page maximum) ;
 - La méthodologie à développer et les tâches envisagées pour atteindre les résultats attendus ;
 - Un chronogramme de travail détaillé ;
 - Le résumé des compétences du consultant ou de l'équipe de consultant (1 page maximum) ;

- ✓ Un CV détaillé du/de la candidat(e) de ou de chaque personne de l'équipe de consultant
- ✓ Le formulaire P11 (UN Women Form) correctement renseigné et signé du/de la candidat(e) ou de chaque personne de l'équipe de consultant (disponible sur le site d'ONU Femmes : <http://www.unwomen.org>)
- ✓ Une lettre de motivation adressée par le/la candidat(e) ou le chef d'équipe (consultant principal)
- ✓ Une copie des diplômes et une copie des attestations de travail, attestation de bonne exécution des formations similaires du/de la candidat(e) ou de chaque personne de l'équipe de consultant
- ✓ Une liste de référence de trois personnes (superviseurs des missions précédents) en indiquant les noms, fonctions, adresse email et numéros de téléphones (pour le consultant principal)

Critères de sélection des propositions

Le processus de sélection sera conduit en 3 étapes :

- **Etape 1** : Les candidats avec les dossiers complets et dont les profils correspondent aux exigences de la mission seront retenus sur une longue liste de candidats.
Pour les équipes de consultants, à cette étape, le dossier de chaque membre de l'équipe sera analysé pour s'assurer qu'il correspond au profil recherché. Les dossiers des membres de l'équipe ne répondant pas au profil seront retirés du groupe et ne compteront pas pour les étapes suivantes. Les profils cumulés des membres de l'équipe devront répondre à toutes les exigences du poste.
- **Etape 2** : Une courte liste sera établie sur la base de l'analyse des CVs des candidats de la longue liste. Pour la constitution de la courte liste, les critères d'analyse sont : 1- le niveau (prouvé) de qualification/éducation ; 2- les expériences probantes dans les domaines similaires ; 3- les compétences et aptitudes acquises ; 4- le niveau de langues.
Pour les équipes de consultants, à cette étape, l'analyse se fera en cumulant les profils individuels retenus dans l'étape 1.
- **Etape 3** : Les meilleurs candidats ayant obtenus une moyenne supérieure ou égale à 70/100 à l'étape 2, verront leur proposition technique évaluée.

L'évaluation des propositions techniques se fera comme suit ;

Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe. La meilleure proposition technique (classement selon le rang) ayant totalisé au moins 70% de points sera retenue.

Le/la (candidat(e) ou l'équipe de consultant classé 1^{er}/1^{ere} sera notifié(e) dans les meilleurs délais et une proposition financière lui sera faite. Les honoraires du consultant(e) ou de l'équipe de consultant seront fixés sur la base de la grille des honoraires des consultants nationaux du système des Nations Unies.

ANNEXE 1 : Critères d'évaluation technique des propositions

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultants					
			A	B	C	D	E	F
1.	Qualité de l'expert ou équipe d'expert (capacité technique)	50						
2.	Méthodologie, organisation et planning d'intervention	50						
	Total	100						

Les formulaires d'évaluation des offres techniques figurent dans les deux pages suivantes. La note maximum spécifiée pour chacun des critères d'évaluation indique l'importance relative ou le coefficient de l'article dans le contexte du processus d'évaluation globale. Les formulaires d'évaluation de la Proposition technique sont :

- Formulaire 1 : Qualité de l'expert

Formulaire d'évaluation de la proposition technique - - <i>Formulaire 1</i>		Nombre de points maximum	Consultants					
			A	B	C	D	E	F
Qualité de l'expert								
1.1	Qualifications et expériences dans la conduite formation similaires							
	Expériences dans les domaines spécifiques de l'entrepreneuriat agricole féminin	10						
	Expériences en matière de renforcement des capacités des OPA, notamment des femmes productrices dans l'élaboration et la gestion des plans commerciaux et plan de renforcement de capacité technique spécifique et en gestion entrepreneuriale ;	10						
	Expérience en matière de commercialisation voire internationale des produits agricoles	5						
1.2	Compétences et qualifications de l'expert							
	Diplôme universitaire supérieur : ingénieur en agroéconomie, agroalimentaire et tout autre domaine équivalent	5						
	Expérience d'au moins 10 ans (consultant principale) en formation des adultes et particulièrement des femmes et des membres des organisations de producteurs	5						
	Expérience sur la conception de modèle pratique des plans d'affaires pour des organisations de type coopératif ou organisation de type paysan	5						
	Connaissance des questions de genre	5						
	Connaissance du contexte ivoirien, particulièrement de son environnement agricole et de l'agrobusiness	5						
Nombre de points total		50						

- Formulaire 2 : Méthodologie, organisation et planning d'intervention

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – <i>Formulaire 2</i>		Nombre de points maximum	Consultant					
			A	B	C	D	E	F
Méthodologie et planning de travail								
2.1	La proposition montre-t-elle une compréhension des TDRs de la mission ?	5						
2.2	Les aspects importants de la méthodologie à développer ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15						
2.3	Le consultant a-t-il présenté un chronogramme de travail détaillé ?	5						
2.4	Le plan de travail est-il bien défini et correspond-il au cahier de charges ?	10						
2.5	La présentation du planning est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	15						
Nombre de points total		50						

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.